



## La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents  
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

### RECRUTE

#### **Un Agent polyvalent de l'atelier propreté urbaine (H/F)** **(Cadre d'emploi des adjoints techniques)** **Catégorie C à temps complet** **CDD de 1 an**

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier, vous participerez à la propreté des espaces publics.

#### **Missions**

- Balayage manuel
- Conduite de la balayeuse
- Nettoyage des rues, WC publics, graffitis, etc ...
- Evacuation des poubelles publiques
- Nettoyage après les manifestations le week-end et les jours fériés
- Assurer l'entretien courant du matériel utilisé
- Assurer, selon les besoins, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM
- Astreintes de déneigement
- Déneigement manuel et salage

#### **Compétences requises**

- Appliquer les consignes de sécurité au travail et sur l'espace public
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Travail en équipe
- Polyvalence

#### **Qualités requises**

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence et rigueur

#### **Conditions de travail**

- Hiver : Horaires spécifiques pendant les astreintes : début de journée à 3H00 ou à 5H00 pour déneiger et saler.
- Travail les week-end
- Toutes saisons :
  - Travail en extérieur,

- Utilisation de machines/outils ;
- Exposition au bruit
- Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
- Port de charges.

### **Profil souhaité**

- Permis de conduire B exigé
- CACES pour conduite d'engins spécifiques

### **Conditions de recrutement**

Contrat à durée déterminée de 1 an. Rémunération selon expérience.

**Poste à pourvoir le : 2 mai 2025**

**Entretien avec le jury de recrutement semaine le 25 mars 2025**

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 19 mars 2025** à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans, ou sur [rh@villard-de-lans.fr](mailto:rh@villard-de-lans.fr)

Renseignements complémentaires liés aux RH sur [rh@villard-de-lans.fr](mailto:rh@villard-de-lans.fr), liés au poste auprès de Pascale HACHET sur [pascale.hachet@villard-de-lans.fr](mailto:pascale.hachet@villard-de-lans.fr)

**Le Maire,  
Arnaud MATHIEU**